

—Des lettres de MM. G.-A. Dumont et L. Mercier, protestant contre le règlement de la fermeture à bonne heure, sont soumises. Il est

Résolu: Qu'instruction soit donnée au surintendant de police de différer toute action jusqu'à ce que la cause qui est maintenant pendante ait été jugée.

—Il est

Résolu: De faire rapport au Conseil de Ville, recommandant l'incorporation de "The Physical Culture Society."

—M. le président parle d'une action intentée contre la Ville par M. J. Papineau, dont la femme a reçu l'ordre par un constable de la Ville de "circuler."

Le chef explique la cause, et il est

Résolu: De laisser la cause entre les mains du chef de Police.

—Le nouvel uniforme réglementaire des sergents avec galons sur le bras gauche seulement, et le mot "Sergent" sur la casquette au lieu d'un numéro, est approuvé,

Sur proposition de M. le président, Donat Boisclair est nommé constable à la place du constable No 55, McMahon, démissionnaire.

—Soumise et lue une lettre de M. Jos. Malo, offrant de fournir la glace aux différentes stations de police, pendant l'été de 1905, il est

Résolu: Que les soumissionnaires de l'année dernière pour la fourniture de la glace aient le privilège des mêmes contrats cette année.

—Il est

Résolu: Que le nom de l'ex-constable L.-N. Boulette soit placé sur la liste des applicants comme constable.

Et l'assemblée est ajournée au 29 mars courant.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte-rendu de l'assemblée du 23 mars
(assemblée ajournée)

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

—M. L.-T. Maréchal, avocat, se présente devant la Commission, de la part de la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet de la demande faite par la compagnie pour placer une voie ferrée sur la rue Saint-Patrice.

Après mûres délibérations, il est

Résolu: Que la sous-commission à laquelle ces questions ont été référées, soit requise de faire une inspection personnelle de l'endroit qui doit être choisi pour y placer cette voie, samedi, le 25 du courant, à 9.30 a.m., et que le C. P. R. et le G. T. R. soient requis d'envoyer des représentants, et de plus, que MM. les échevins Walsh et Dagenais soient priés d'être présents.

—M. Barsalou, représentant la succession Barsalou, comparait devant la Commission au sujet de la cession d'une certaine partie de terrain requis pour l'ouverture de la rue Déséry, et après mûres délibérations, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter de la succession J. Barsalou, le terrain requis pour l'ouverture de la rue Déséry, au nord de la rue Ontario, dans le quartier Hochelaga, gratuitement, à condition que pendant la période des cinq ans suivant la date de ladite cession, l'évaluation municipale des lots appartenant à la succession ayant front sur cette partie de la rue Déséry ne soit pas augmentée. Mais l'aliénation d'aucun desdits lots par la succession fera cesser ce privilège quant audit lot. Et de plus, qu'ordre soit donné aux notaires de la Ville de préparer un acte en conséquence. Le tout sujet à l'approbation de la Commission des Finances.

—M. Cochenthaler se présente devant la Commission et proteste contre les embarras empêchant de voir les vitrines

—Letters from Messrs. G. A. Dumont and L. Mercier, protesting against the early closing by-law were submitted, it was

Resolved: That the superintendent of Police receive instructions to defer action until a test case, now pending, is passed upon.

—It was

Resolved: To report to the City Council favoring the incorporation of "The Physical Culture Society."

—The chairman spoke of an action brought against the City by Mr. J. Papineau, whose wife had been ordered to "move on" by a city constable.

The chief explained the case, and it was

Resolved: That the case be left into the hands of the Chief of Police.

—The new regulation uniform for sergts with stripes on the left arm only, and the word "Sergt" on the man's cap, instead of a number, was approved of.

On motion of the chairman, Donat Boisclair was appointed a constable, in place of No. 55 constable McMahon, discharged.

—Submitted and read a letter from Mr. Jos. Malon, offering to supply ice to the different police stations during the summer of 1905, it was

Resolved: That last year's tenderers for supplying ice be favored with the same contracts this year.

—It was

Resolved: That the name of ex-constable L. N. Boulette be put on the list of applicants as a constable.

And the meeting was adjourned until the 29th March, inst.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Adjourned Meeting, held the 23rd of March.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

—Mr. L. T. Maréchal, advocate, came before the Committee on behalf of the Canadian Pacific Ry. Co., anent the application of said company for permission to establish a track on St. Patrick street.

After deliberation, it was

Resolved: That the sub-committee to whom this matter has been referred, be requested to make a personal inspection of the proposed location of said track on Saturday, the 25th inst., at 9.30 o'clock a.m., and that the C. P. R. and G. T. R. be requested to send representatives and furthermore that Ald. Walsh and Dagenais be requested to be present.

—M. Barsalou, representing the estate J. Barsalou, appeared before the Committee with respect to the cession of a portion of land required for the opening of Desery street, and after mature deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the land belonging to said estate J. Barsalou and required for the opening of Desery street, north of Ontario street, in Hochelaga ward, be accepted gratuitously from said estate, on condition that for a period of five years from the date of the said cession, the municipal valuation of lots belonging to said estate and fronting on said portion of Desery street shall not be increased. But any lots which may be disposed of by said estate, shall not be subject to said condition. And furthermore, that the City Notaries be instructed to prepare a deed of cession accordingly. The whole subject to the approval of the Finance Committee.

—Mr. Cochenthaler came before the Committee and protested against the blocking of the show windows of his busi-